

02/11/2017

TECHNICIEN CORDISTE

TECHNICIEN CORDISTE

2 nov 2017 - 10:25 — gestionnaire

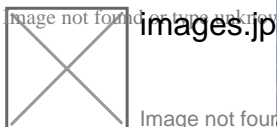


[1]

Un métier méconnu mais qui connaît une progression fulgurante et où les débouchés sont énormes. Qu'il s'agisse de la restauration ou de la construction d'un monument ou simplement du nettoyage des vitres d'un établissement, il faut faire appel au cordiste.

C'est une curieuse entrée en matière de la réglementation qui dit dans l'article A. 4322-76 du code du travail :

"Il est interdit d'utiliser les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes pour constituer un poste de travail." Ce qui a été repris dans une circulaire d'avril 2009. Pourtant il existe maintenant une vraie profession, celle de cordiste et un nombre incalculable de situations où cette technique se révèle indispensable, efficace et sûre.



En cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective des travailleurs ou lorsque l'évaluation du risque établit que l'installation ou la mise en œuvre d'un tel équipement est susceptible d'exposer des travailleurs à un risque supérieur à celui résultant de l'utilisation des techniques d'accès ou de positionnement au moyen de cordes, celles-ci peuvent être utilisées pour des travaux temporaires en hauteur.

LES OBLIGATIONS :

- Deux cordes : Une corde de déplacement et une corde avec un antichute.
- Les outils doivent être attachés.
- Le travail doit être programmé et supervisé de telle sorte qu'un secours puisse être porté immédiatement.
- Les travailleurs doivent recevoir une formation adaptée à renouveler aussi souvent que nécessaire !



LE CORDISTE :

L'agent technicien cordiste travaille en plein air et se déplace beaucoup.

A l'heure actuelle, on demande au cordiste de connaître certaines techniques du bâtiment.

L'entretien d'une tour est une chose, le montage et la maintenance de câbles électriques en sont une autre. Les missions du cordiste sont, à ce titre, assez variées. Jamais seul et souvent sous la responsabilité d'un chef d'équipe, c'est à lui de :

- Nettoyer et assurer la maintenance d'équipements et d'engins en hauteur.
- Construire ou restaurer, rénover des toitures, des gouttières, mais aussi des peintures dont l'accès est particulièrement difficile.
- Installer ou entretenir le matériel électrique : antennes, pylônes...
- Monter des filets de protection autour des falaises.
- Abattre ou élaguer les arbres considérés comme dangereux.

Qualités requises :

Malgré ce qu'on pourrait croire, le cordiste n'a pas la tête dans les nuages. S'il est sportif par nature, le cordiste est, comme les athlètes de haut niveau, un sportif concentré. Rigoureux et précis, il sait que le moindre accident peut lui être fatal. Bien sûr, le cordiste n'a pas le vertige. Il est habitué à travailler dans les hauteurs ou dans des situations difficiles et sait garder son sang-froid. Il aime relever des défis sans jamais jouer les têtes brûlées. S'il peut être amené à manipuler des explosifs, il ne joue jamais avec le feu. Le quotidien du cordiste est un mélange de précision et d'adrénaline. Sa principale qualité est de mettre son apprentissage des techniques de déplacement sur cordes au service d'une spécialité du secteur du bâtiment.



LA FORMATION :

CONFORM HSCT propose une formation de technicien cordiste de 5 jours dont les objectifs sont :

- Acquérir les connaissances techniques relatives à tous travaux en hauteur, à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, mise en place d'une ligne de vie temporaire et des cordes de travail et de sécurité sur façade ou talus. La progression sur cordes, les déplacements de charges légères et le secours.

- Préparer une formation CQP cordiste



ns, consulter notre site www.conform.pf [2] ou cliquer ici :

[3]

URL source: <https://www.conform.pf/actualite/technicien-cordiste>

Liens

[1] https://www.conform.pf/sites/default/files/img_princ/cordiste.png

[2] <http://www.conform.pf>

[3] <http://www.conform.pf/formation/technicien-cordiste>